



2020



Exposition Light Painting
Ombeline, Ilian et David Mergoil

Bulletin Municipal



Les enfants de l'école aux « Terres de Jim » – sept 2019



Fresque réalisée en juin 2019 - préau de l'école



Commemoration de la Grande guerre 14/18

Sommaire

Le mot du Maire.....	p 3
Le conseil municipal.....	p 4
Les commissions.....	p 5 - 6
Les agents au service de la collectivité.....	p 7 - 8
L'école.....	p 9 - 10
La médiathèque.....	p 11 - 12
Le guichet Petite Enfance.....	p 13
Le Relais Assistante maternelle.....	p 14
Les travaux en 2019.....	p 15 - 16
Les comptes administratifs 2019.....	p 17 - 18
Sur la zone d'activités.....	p 19 - 21
Les projets en 2020.....	p 22 - 24
Budget primitif 2020.....	p 25 - 26
Le comité des Fêtes.....	p 27
Des initiatives solidaires.....	p 28
Les associations.....	p 29 - 30
Des activités sur ma commune.....	p 31
Se rencontrer sur la commune.....	p 32
Les services de la communauté d'agglomération.....	p 33 - 34
Etat- Civil.....	p 35
Informations pratiques.....	p 36
Hommage à Bernard Giraud.....	p 37 - 38



Michel Joubert
Maire

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Vous m'avez réélu en mars dernier, maire de la commune, pour la 8^{ème} fois avec une équipe renouvelée et rajeunie. Je vous remercie.

Au cours de ce mandat comme aux précédents, je m'attacherai à faire évoluer la commune de façon positive tant en ce qui concerne le cadre de vie de chacun de nos villages que l'amélioration des équipements, services, commerces et activités économiques qui font de cette commune, une commune dynamique. Je ne reviens pas sur ce que j'ai indiqué dans notre programme électoral.

De nouveaux commerces s'installent sur le secteur de l'aérodrome (salaison, boulangerie, matériel médical), d'autres sont en projet. La zone industrielle avec le projet confirmé de l'entreprise agroalimentaire « Légulice » sera, d'ici 18 mois, opérationnel dans une nouvelle unité apportant un supplément d'emplois sur le secteur au bénéfice de la population du territoire (plus de 150 salariés annoncés).

La rénovation de l'habitat ancien va se poursuivre avec les acquisitions que j'avais indiqué.

La sécurisation des traversées du bourg et des villages est engagée comme prévu.

Le groupe scolaire avec ses cinq classes se maintient entre 120 et 130 enfants. En début d'année, son équipement numérique a été totalement renouvelé avec les dernières générations de tableaux numériques pour que les enfants s'initient dès leur plus jeune âge aux évolutions technologiques.

L'objectif reste celui de vivre dans un cadre sympathique où chacun peut s'épanouir avec sa famille. Je m'y attacherai chaque jour.

Michel Joubert



Nouvelle équipe du conseil municipal autour du maire Michel Joubert

LE CONSEIL MUNICIPAL



Patrice Chamayou
1^{er} Adjoint



Vidal Florence
2^{ème} Adjointe



David Foury



Sylviane Roy



Virginie Aurelle



Fabrice Garrabos



Dominique Martel



Damien Chabidon



Carole Boncompain



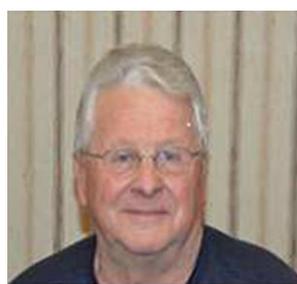
Philippe Rocher



Marjorie Bruneton



Aurélien Michel



Aimé Arnaud



Julien Migne

LES COMMISSIONS

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY - CAPEV

La commune appartient à l'agglomération du Puy en VELAY constituée de 72 communes. La communauté d'agglomération gère : le développement économique (zones d'activités, usines relais, implantation d'entreprises, politique commerciale communautaire ; Le numérique (cité du numérique du pensio) ; Les transports (scolaires et autres..) ; Les crèches ; Le tourisme – office de tourisme et grands événements - Puy de lumières ,animation et gestion du chemin de st Jacques ; L'urbanisme et la politique de l'habitat ; L'environnement (plan climat , économies d'énergies) ; La gestion des déchets ménagers ; L'eau et l'assainissement ; La politique de la ville ; La politique forestière ; L'abattoir ; La culture (musée ,théâtre ,palais des congrès de vals , halle des orgues , hôtel-Dieu) ; Certains équipements universitaires IUT , ESEPAC ; Les équipements sportifs d'intérêt communautaires (palais des sports ,piscines , golf ...centre de tir de Beaulieu). Chaque commune de moins de 2200 habitants à un délégué. La commune de Chaspuzac est représentée par un délégué titulaire et un suppléant sur 98 délégués.

Délégué titulaire

Michel JOUBERT

Délégué suppléant

Patrice CHAMAYOU

LA COMMISSION D'ACTION SOCIALE

Le CCAS a été dissout mais la Commune a souhaité conserver une commission chargée de missions sociales. Les actions menées sont : commande fuel, repas des aînés... En période de canicule ou de COVID 19, les membres de la commission sociale se rapprochent des personnes seules, âgées afin de les accompagner pour faire leur course ou autres services. Les membres de la commission participent également à des actions ponctuelles telles que la distribution des petits déjeuners lors de la journée trisomie21. La Commission est présidée de plein droit par le Maire et est composée de membres élus et membres du Conseil d'Administration.

Présidente : Florence VIDAL

Membres élus(es)

Virginie AURELLE
Fabrice GARRABOS
Sylviane ROY
Dominique MARTEL
Carole BONCOMPAIN
Marjorie BRUNETON

Membres du Conseil d'administration

Andrée VIDAL
Marie-José MARTEL
Lucette MICHEL
Pierrette PEYRELON
Christine TRESCARTE
Valérie MERLE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE (SIVOM)

Le Syndicat intercommunal à Vocation Multiple regroupe les 9 communes de l'ancien canton de Loudes, à savoir : Chaspuzac - Loudes - St Jean de Nay - St Privat d'Allier - St Vidal – Sanssac l'église – Vazeilles-Limandres – Vergezac – Le Vernet. A la création de la CAPEV au 1^{er} janvier 2000, le SIVOM a conservé la gestion des équipements sportifs (gymnase – stades de foot...) Au sein du SIVOM, le CIAS a en charge la gestion de la MARPA (maison de retraite) le service à la personne, : portage des repas à domicile, aide à domicile. 3 membres titulaires et 2 membres suppléants sont désignés pour siéger au sein du SIVOM pour les communes de plus de 500 habitants et 2 pour les communes de moins de 500 habitants).

Membres titulaires

Michel JOUBERT
Sylviane ROY
Carole BONCOMPAIN

Membres suppléants

Patrice CHAMAYOU
David FOURY

COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

Le CNAS est un service d'aide à l'action sociale au sein des collectivités jouant le même rôle qu'un CE dans le secteur privé. Il permet aux agents de la collectivité de bénéficier de prestations (chèque ciné, aide rentrée scolaire, Noël des enfants, aide vacances, prêt voiture, habitat...). L'adhésion est soumise à une cotisation annuelle. Le CNAS est représenté par un délégué des élus et un délégué des agents.

Délégué des élus

Aimé ARNAUD

Déléguée des agents

Sylvia QUET

LES COMMISSIONS

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE DU VELAY

La Commune de CHASPUZAC est entrée dans le capital de la SPL en 2016 en souscrivant des actions (15 actions). Cette société constituée entre communes de l'agglo sert à assister les communes dans la gestion de leurs gros chantiers (bâtiments, voiries, autres...) La commune avait mandaté la SPL dans le suivi de la réhabilitation de la Maison GONDOL.) Un membre du conseil Municipal doit être désigné pour participer aux Assemblées Générales Ordinaires ou Extraordinaires.

Membre élu

Fabrice GARRABOS

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION

Il regroupe les 257 communes du Département, et est composé de 18 secteurs intercommunaux d'énergies. La Commune de Chaspuzac appartient au Secteur de Loudes avec 9 communes (Chaspuzac - Loudes - St Jean de Nay - St Privat d'Allier - St Vidal - Sanssac l'église - Vazeilles-Limandres - Vergezac - Le Vernet). Le SDE est en charge de développer les réseaux de distribution publique d'électricité. Il assure également la maîtrise d'ouvrage des travaux d'extension, le renouvellement de l'éclairage public. La Commune a confié la compétence de la maintenance et l'entretien du réseau d'EP depuis 2017. Les statuts du SDE prévoient la désignation de 2 délégués par Commune pour siéger au sein du SIE.

Délégué titulaire

Patrice CHAMAYOU

Délégué suppléant

David FOURY

COMMISSIONS D'APPEL D'OFFRES

Les collectivités ont obligation de lancer une consultation d'entreprises dès lors que le montant des travaux est supérieur à 40 000,00 euros HT. Le rôle des membres de cette commission est d'examiner les candidatures et les offres. La commission d'appel d'offres est constituée du Maire ou son représentant et de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Président : Patrice CHAMAYOU

Membres titulaires

Fabrice GARRABOS
Aurélien MICHEL
Aimé ARNAUD

Membres suppléants

Dominique MARTEL
Damien CHABIDON
Philippe ROCHER

CONSEILLER DE DÉFENSE

Ce conseiller sera un interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense. Il sera également chargé d'informer et de sensibiliser les citoyens aux questions de défense.

Membre élu

Patrice CHAMAYOU

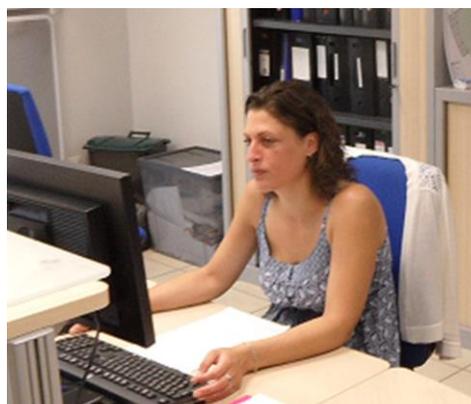
COMMISSION PILOTAGE MÉDIATHÈQUE ET ASSOCIATIONS

Membres élus(es) :

Patrice CHAMAYOU
David FOURY
Damien CHABIDON
Sylviane ROY
Dominique MARTEL

Les agents au service de la collectivité

La Mairie



Jackie Hugon (à gauche) est secrétaire de Mairie, elle est responsable du personnel et gère l'ensemble des services. Elle est épaulée par **Sylvia Quet** (à droite), nouvellement recrutée en tant qu'agent administratif.

L'École



Marie France-Rieu (à gauche) et **Angélique Lagarto** (au milieu) sont aides-maternelles. Elles accompagnent les jeunes enfants dans les apprentissages au côté d'une enseignante. Elles assurent également les temps de surveillance de la cantine, les études et les garderies. **Françoise Gévaudan** (à droite) assure les temps de garderie à l'école le matin et le soir et sert les repas de la cantine.



Danièle Thiebault assure l'entretien de tous les locaux de la commune : école, ancienne école, salle polyvalente, médiathèque...

La Médiathèque



Laetitia Tardieu est responsable de la médiathèque/ludothèque, de la programmation culturelle et des animations à destination du public scolaire. Elle gère le site internet de la commune et conçoit le bulletin municipal. Elle assure également les temps d'étude à l'école.



Maryse Verchère et **Annie Giraud**, bénévoles à la médiathèque, accueillent le public les lundis et les samedis. Un grand merci pour leur investissement au sein du service.

Les agents au service de la collectivité

Le service technique



Deux agents assurent l'entretien de la commune : **Laurent Michel** (à droite) et **Stéphane Ferreboeuf** (à gauche). Tous deux sont chargés d'entretenir la commune : voirie, chemins, espaces verts, déneigement. Ils assurent l'entretien de tous les équipements, structures et logements appartenant à la commune et sont amenés à réaliser tous types de travaux : électricité, plomberie, maçonnerie, maintenance et entretien de la chaufferie.

Départ à la retraite de Michel Paulet



Ce dimanche 5 janvier 2020 à l'occasion des vœux du Maire, Michel Joubert et toute l'équipe municipale ont souhaité remercier **Michel Paulet** pour les dix années de travail effectuées au sein de la commune en tant qu'agent technique.

Michel Paulet entouré de sa femme, ses trois filles, ses gendres et petits enfants, a tenu à remercier à son tour l'équipe municipale, et particulièrement, Bernard Giraud, premier adjoint, qui l'a épaulé tout au long de sa carrière au sein de la commune. Emu, Michel Paulet a terminé son discours en souhaitant une bonne continuation à ses collègues Laurent Michel ainsi qu'à Stéphane Ferreboeuf recruté en tant qu'agent technique suite à son départ en retraite. « Nous lui souhaitons une bonne santé et une bonne retraite !!! »



A la rentrée 2019/2020, **113 enfants** ont été scolarisés à l'école de Chaspuzac. L'effectif des enfants scolarisés sur l'école publique de la commune se maintient. L'école dispose de classes spacieuses, d'un équipement sportif (terrain multisports) et d'un équipement culturel : la médiathèque à proximité. L'accès à ses équipements est primordial et participe à l'épanouissement et à la réussite de chaque enfant.

Sensibilisation au développement durable

Cette année, l'équipe enseignante a souhaité mettre l'accent sur le développement durable en sensibilisant les enfants sur les gestes, les comportements citoyens en faveur de l'environnement. Des actions sont menées tout au long de l'année avec une participation active des enfants dans les projets : la participation au projet « je plante des arbres pour la planète » en février, le compostage des déchets de la cantine, l'alimentation des mangeoires et l'entretien des nichoirs pour les oiseaux, la maison à insectes fabriquée par les enfants et installée dans la cour de l'école. Un engagement citoyen et responsable, en faveur de l'écologie et de l'environnement, qui a permis à l'école d'obtenir cette année la labellisation « éco-école ». L'équipe enseignante souhaite poursuivre ses actions à la rentrée 2020/2021.

Matériel informatique flambant neuf !

En février 2020, tout le matériel informatique a été changé et remplacé grâce à l'opération « Déploiement de matériels numériques dans les écoles du territoire » cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et par la Commune de Chaspuzac. L'école dispose donc de nouveaux tableaux numériques, de tablettes et ordinateurs flambants neufs. Ces outils permettront aux enseignantes de travailler de manière optimale en enrichissant leurs approches et méthodes pédagogiques et facilitera ainsi l'entrée de chaque élève dans le numérique. Les objectifs sont ainsi d'offrir un enseignement moderne, une dynamisation de l'enseignement et pallier à une réduction de la fracture numérique dans les écoles du territoire.

L'équipe enseignante



De gauche à droite : Mylène Martel, Marie Aulagnier, Florence Breyse (**directrice**), Marilyne Cuoq, Eliane Comte qui effectue sa dernière année en tant qu'**aide aux enfants en situation de handicap**, Blandine Daniel et Cathy Marcellier. Nous souhaitons une belle retraite à Eliane Comte qui a été présente aux côtés de l'équipe enseignante de Chaspuzac pendant plusieurs années.



Pauline Rey (à gauche) et Anne-Lyse Chalagraud (à droite), enseignantes en CM1/CM2. Elles ont remplacé Mylène Martel en congés maternité d'octobre 2019 à juillet 2020.



Annabelle Polo-Riva en **service civique** de novembre 2019 à juillet 2020.

Les Terres de Jim



Vendredi 6 septembre 2019, les élèves des classes élémentaires de l'école sont partis à Séneujols à la rencontre de l'agriculture alti-ligérienne. Les enfants ont fait de belles découvertes, tout d'abord, les machines, que ce soit pour préparer la terre, semer, désherber, fertiliser, récolter, mais aussi la découverte des céréales cultivées sur le département (blé, seigle, orge, triticale, lentilles), sans oublier les mélanges fourragers. Grâce à une plate-forme présentant la rotation des cultures, les enfants ont compris l'importance de varier les cultures pour ne pas épuiser les sols et les engins agricoles utilisés à chaque étape clé de cette rotation des cultures.

Le pôle animal a été très apprécié des enfants. Ils ont pu ainsi découvrir les différentes espèces peuplant les fermes de Haute-Loire : la montbéliarde, la saler, la prim'Holstein, la Charolaise et la limousine. Ils ont pu également observer les porcelets venus de Saint-Jean de Nay mais aussi les agneaux noirs du Velay, des chevaux de traits et les chèvres du Massif Central ...

Spectacle de Magie



Le lundi 16 décembre 2019, les enfants ont assisté à un spectacle de magie, offert par l'APE, qui a ravi les enfants. Un goûter a été distribué à chaque enfant. Arrivés à l'école, le Père Noël était là pour distribuer les cadeaux dans chaque classe. Un Noël réussi !!

Le p'tit tour à pied



Vendredi 04 octobre 2019, les élèves de GS au CM2 se sont rendus à Ceyszac pour faire une randonnée organisée par l'USEP. Chaque groupe avait une carte pour effectuer le parcours de 6, 9 ou 11 kms en fonction des classes et des âges des enfants. Marchant dans les pas de Jules-Vallès, les élèves ont observé les sites et lieux qui font la richesse du bassin du Puy-en-Velay. Au cours de la randonnée, ils se sont arrêtés pour prendre leur pique-nique zéro déchet permettant ainsi de sensibiliser les plus jeunes aux tris des déchets et à la protection de l'environnement.

"Je plante des arbres" pour la planète



A la veille des vacances scolaires de février, chaque classe a participé à l'action "Plantons pour la planète", en partenariat avec la fondation Yves Rocher. Les enfants ont planté 10 arbres en bordure de la cour de l'école et ont, par cette action, participé à la lutte contre la déforestation massive partout dans le monde.

La médiathèque



Horaires d'ouverture

Lundi

17h à 18h30

Mercredi

10h à 12h

14h30 à 18h30

Samedi

10h à 12h

Site internet : www.chaspuzac.fr

Tél : 04.63.84.99.41

Mail : media.chaspuzac43@sfr.fr

La médiathèque

Vous pénétrez dans l'enceinte en traversant un large couloir lumineux où il vous est possible, tous les semestres de découvrir et d'admirer des expositions d'artistes: peintures, sculptures, photographies... En pénétrant dans l'espace de la médiathèque, un autre univers s'ouvre à vous: documentaires, romans, magazines, bandes dessinées, CD, albums, contes...etc.) sont mis à votre disposition, répartis dans différents espaces: espace jeunesse, espace tout-petit et espace adulte. Une salle de jeux jouxte les espaces de la médiathèque, le jeu côtoyant harmonieusement le livre.

Il est possible d'emporter des documents à la maison en prenant une **adhésion annuelle**. En fonction du nombre de documents empruntés par mois, vous pouvez prendre une carte individuelle (**5 docs/ mois**) ou famille (**carte 10 docs/mois**) dont voici les tarifs :

Carte individuelle 8 € (commune) et 10 € (hors commune)

Carte famille 15 € (commune) et 16 € (hors commune)

Grâce à la Bibliothèque Départementale de Haute-Loire, le fond documentaire est renouvelé régulièrement. Il vous est possible de consulter le catalogue en ligne de la BDHL sur le site de la commune et ainsi noter les documents que vous souhaiteriez que l'équipe de la médiathèque de Chaspuzac vous réserve. La médiathèque dispose d'un budget de **2 € par habitants** pour acheter des livres tout au long de l'année, vous permettant d'avoir accès aux dernières nouveautés.

Accéder à son compte lecteur

Sur le site de la commune, vous trouverez le lien vous guidant vers le catalogue en ligne de la médiathèque vous permettant d'accéder à votre compte lecteur et ainsi consulter votre compte (nombre de documents empruntés, date de retour des documents), de réserver des documents, de consulter les dernières nouveautés....

Le service numérique @ltithèque

En étant adhérent à la médiathèque, vous bénéficiez gratuitement du **service numérique @ltithèque**. Ce service en ligne vous permet de visionner des films, de consulter la presse, des magazines directement de chez vous. Avec ce service, vous pouvez également écouter de la musique, accéder à des formations en ligne dans le domaine de votre choix. Pour cela, il vous suffit de vous inscrire directement sur le site de la commune : www.chaspuzac.fr, dans l'onglet médiathèque en cliquant sur le lien @ltithèque. Après inscription, vous disposez d'un forfait de 5 documents par mois, renouvelés tous les premiers de chaque mois. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la responsable de la médiathèque.

La ludothèque

La médiathèque dispose également d'un service **ludothèque** permettant d'emprunter des jeux à la maison. Le prêt de jeu est de **1,50 € par jeu pour 1 mois**. Il est également possible de jouer sur place grâce à une salle aménagée pour les enfants. D'autres salles peuvent également être mises à votre disposition pour jouer en famille ou entre amis. N'hésitez pas vous renseigner.



La médiathèque



Les animations à destination des scolaires

La médiathèque propose à tous les enfants de l'école des **temps d'animation** autour des expositions, des livres, de la musique, du cinéma. Grâce à la diversité des approches et des supports qu'offre un tel lieu d'éveil, chaque enfant côtoie et s'initie à différentes pratiques artistiques. La médiathèque associe les enseignantes dans des projets divers autour de l'Art en permettant et favorisant la rencontre avec des artistes de tous horizons : auteurs, illustrateurs, danseurs, musiciens. Un budget assez important est consacré à ses rencontres et ateliers destinés aux enfants: une volonté politique de soutenir les initiatives culturelles et artistiques engagées sur le territoire et ainsi permettre à chaque enfant d'accéder à cette ouverture sur le monde, sur l'Art et la culture.

La programmation culturelle



La médiathèque dispose également d'un budget pour programmer des spectacles et proposer aux petits comme aux grands, des moments de rencontres autour **du spectacle vivant, du cinéma, de la littérature autour de thématiques aussi diverses que le bien être, la santé, l'éducation...**

Afin de créer un véritable lieu social et culturel rassemblant les différentes générations, la médiathèque s'engage à soutenir et accompagner les initiatives locales et projets fédérateurs sur la commune. Vous êtes une association, un particulier, vous êtes passionné, vous souhaitez échanger sur un domaine particulier, proposer des ateliers, la médiathèque peut être médiateur et accompagner ce projet afin qu'il soit programmé et partagé... C'est en additionnant les envies et compétences de chacun, en créant des partenariats avec les associations désireuses d'investir ce lieu, en créant une synergie collective et participative que nous pourrons construire ensemble un lieu qui rassemble toutes les générations, un véritable lieu de rencontres, de partages et d'échanges.

Cette année, grâce à l'engagement de passionnées et professionnels, la médiathèque a pu élargir ses propositions en proposant des ateliers sur l'utilisation des huiles essentielles et sur la fabrication de cosmétiques naturels proposés et animés bénévolement par Sylvie Muru, adhérente à la médiathèque mais aussi des ateliers « sophrologie » animés par Eléonore Boissier, sophrologue, des séances d'automassage, de stretching, des stages de Modern'Jazz animés par Clémence Martel pour enfants, adultes et adolescents.

Le Guichet Petite Enfance de l'agglomération

Guichet Petite Enfance

Quel mode d'accueil choisir pour mon enfant? Structure collective ou assistante maternelle?
Quelles sont les démarches à effectuer?

Le Relais Petite Enfance de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a pour mission principale l'**information sur les différents modes d'accueil** dans le cadre du guichet petite enfance.

Un **entretien individualisé** est proposé à chaque famille à la recherche d'un mode d'accueil. Cet entretien permet de répondre aux interrogations, **d'étudier au plus près les besoins et souhaits pour l'accueil de l'enfant**, d'enregistrer les pré-inscriptions pour la(les) structure(s) souhaitée(s) et d'obtenir les coordonnées des assistantes maternelles. Pour obtenir un rendez-vous, les parents doivent faire une demande en contactant :



via le site: <https://monenfant.fr/> ou
Guichet petite enfance au **04.71.02.49.77** ou
Envoyer un mail à guichetpetiteenfance@lepuyenvelay.fr

Le choix d'une structure collective (multi-accueil ou micro-crèche)

Les structures collectives sont des espaces de vie spécialement conçus pour le bien-être et l'éveil de l'enfant. Les enfants sont accueillis à partir de **l'âge de 10 semaines, jusqu'à 4 ans**. Leur prise en charge est assurée par une équipe de professionnels dans des locaux adaptés. Ils peuvent être accueillis de façon régulière ou occasionnelle, à l'heure ou à la journée.

L'agglomération compte 22 structures collectives appelées « **multi-accueil** » ou « **micro-crèche** ».

Le choix de confier son enfant à une assistante maternelle

314 assistantes maternelles indépendantes sont en activité sur les 73 communes de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay. Elles assurent l'accueil, l'éveil, le développement, le bien-être et la sécurité des enfants. Elles sont agréées par le service de **Protection Maternelle et Infantile**. Cet agrément assure que ces professionnelles ont validé une formation obligatoire de 120 heures et exercent en toute légalité. Elles accueillent **à leur domicile** ou dans une **maison d'assistantes maternelles** jusqu'à 4 enfants mineurs généralement âgés de moins de 6 ans.

L'accueil chez une assistante maternelle est notamment apprécié pour sa souplesse qui ne doit cependant pas être synonyme de non-respect des règles établies dans le contrat de travail. Au domicile d'une assistante maternelle, l'enfant s'initie aussi à la collectivité. Il est accueilli avec d'autres enfants. Les membres de la famille de l'assistante maternelle cohabitent au quotidien avec les enfants accueillis. Qu'importe le mode d'accueil choisi, il doit y avoir un minimum de confiance et de respect mutuel pour le bien être de l'enfant.

Le parent est employeur de l'assistante maternelle et peut bénéficier de ce fait d'une aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales (85 % maximum du salaire mensuel et 100 % des cotisations patronales et salariales sont pris en charge dans le cadre du Complément Libre Choix du Mode de Garde).

Le Relais Assistantes Maternelles

Le Relais Assistantes Maternelles à Chaspuzac

En plus d'assurer les permanences du guichet petite enfance, les **responsables de Relais** proposent diverses actions destinées à la professionnalisation des **assistantes maternelles** (réunions d'informations collectives, des conférences, des formations...etc.).

Les relais (RAM) proposent des temps d'éveil destinés aux enfants accompagnés par leur assistante maternelle. A Chaspuzac, ces temps d'animations, de lectures, chants, danses ont lieu les vendredis de 9h30 à 11h30. Le RAM dispose de locaux neufs et de matériel adapté à la petite enfance.



Les assistantes maternelles et les enfants au relais de Chaspuzac.

Espace « snoezelen »

Un espace « **snoezelen** » a été aménagé dans les locaux du relais à Chaspuzac. Les assistantes maternelles accompagnées des enfants dont elles ont la garde, peuvent profiter de cet espace les vendredis lors des temps d'animations.

Qu'est-ce que c'est un espace « snoezelen » ?

« Snoezelen » est un concept permettant d'accompagner l'enfant dans le développement de sa sensorialité. L'espace est aménagé avec des lumières, des sons, des odeurs, des matières stimulant les perceptions sensorielles de l'enfant, favorisant la détente, la relaxation, le partage relationnel.



Responsable référente de secteur
Virginie PAYSAL
Tél : 06.80.92.76.91
virginie.paysal@lepuyenvelay.fr

Animations au Relais de Chaspuzac :
Vendredi de 9H30 à 11H30 au RAM (dans les locaux de la médiathèque).

Les permanences d'accueil des parents au RAM de Chaspuzac ont lieu le **Jeu**di de **12H30 à 17h00** sur rendez-vous



Les responsables de RAM proposent également des sorties extérieures aux assistantes maternelles accompagnées des enfants dont elles assurent la garde à domicile : par exemple, cette année à la ferme Bel Air ou encore à l'Aire de Jeux et au pôle Multi sensoriel à Brives-Charensac. Ces sorties contribuent à l'éveil des tout-petits au travers d'activités diverses.

Ces sorties permettent également aux assistantes maternelles d'accompagner les enfants dans leurs découvertes, de s'enrichir au contact d'autres assistantes maternelles et professionnelles de la petite enfance.

Vivre sur la commune

Fin des travaux de **viabilisation** de la zone des Fourniaux

Les travaux de viabilisation de la zone des Fourniaux sont terminés. La commune est prête à accueillir l'installation de nouvelles familles sur la commune : **29 lots constructibles** vont bientôt sortir de terre dans un cadre naturel, calme à quelques pas du centre bourg.



Création de cinq logements sociaux: **LOGIVELAY**



La société de construction de maisons individuelles LOGIVELAY a terminé les travaux de construction des cinq maisons individuelles situées en plein cœur du bourg. Les cinq logements sont proposés à la location et ont trouvé rapidement preneur. Ces constructions, en plein cœur du bourg, viennent enrichir les différentes propositions locatives sur la commune et permettent à de nouvelles familles de s'installer sur la commune

Les travaux réalisés en 2019

Entretien la voirie



Route vio di peüy
Route du Puy.

Aménagement de
l'intersection

Aménagement d'un
parking à proximité
du cimetière



Rue vio di peüy

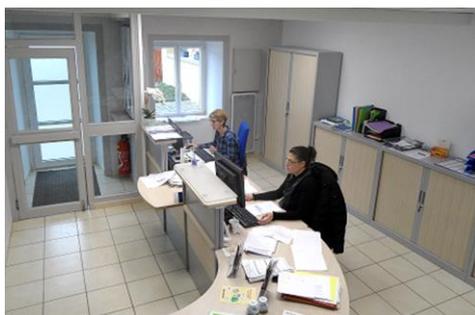
Travaux
d'amélioration de la
voirie



Construction d'un mur
de renforcement
réalisé par Laurent
Michel, agent de la
commune



Entretien et rénover les bâtiments : mairie et médiathèque



Mairie

Rénovation des bureaux : travaux de
peinture, achat de mobiliers.



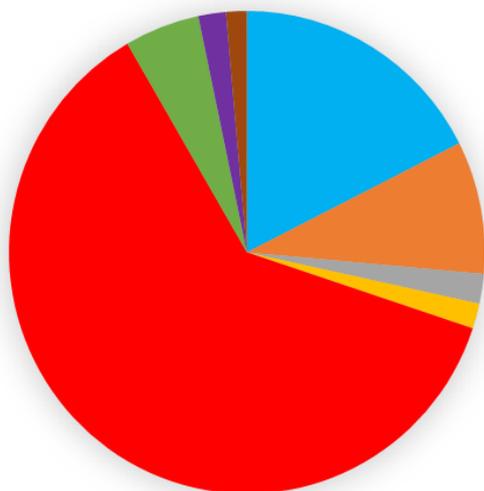
Médiathèque

Installation de cinq stores pour limiter la
chaleur en période estivale. Travaux réalisés
par l'entreprise « Hilaire Vérandas »

Les comptes administratifs 2019

Le compte administratif est établi à la fin de l'exercice budgétaire, il retrace l'exécution exacte et réelle des dépenses et des recettes du budget principal de la commune ainsi que des budgets annexes. La section de fonctionnement correspond aux dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante de la commune.

Dépenses Section Fonctionnement

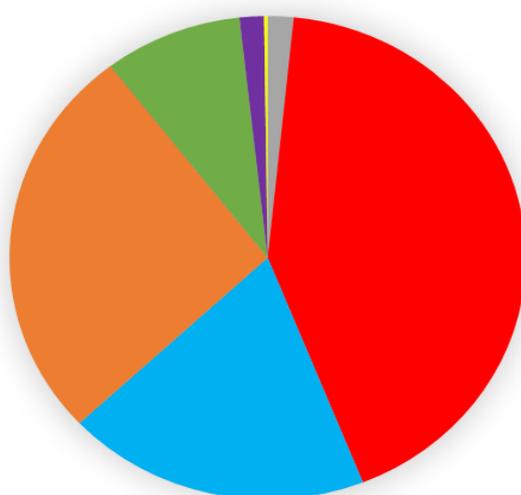


Total des dépenses : 540 419,96 €

- Achats (électricité, carburant, fournitures, cantine...)
- Services extérieurs (maintenance, entretien locaux, voies et réseaux, véhicule, location copieur, assurances...)
- Autres services extérieurs (animation médiathèque, fêtes et cérémonies, différents frais...)
- Impôts et taxes (Taxes foncières et impôts indirects)
- Indemnités Elus et charges personnels, cotisations personnels (agents techniques, agents école, agent médiathèque, agents administratifs)
- Autres charges de gestion (subventions aux associations, cotisations...)
- Charges financières (intérêts emprunts)

L'excédent de fonctionnement sert à autofinancer une partie des projets d'investissements, il est transféré à la section investissement.

Recettes Section Fonctionnement



Total des recettes : 796 096 €

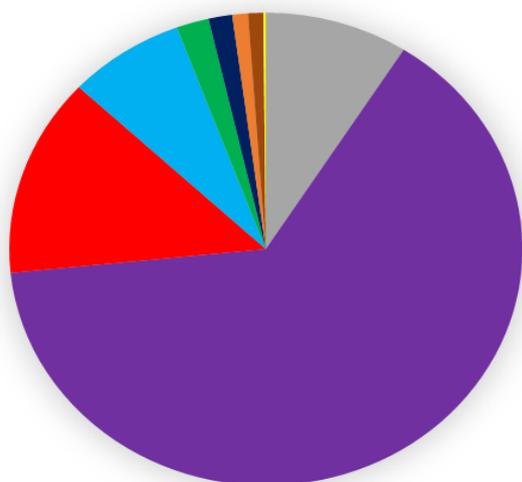
- Remboursement (indemnités journalières)
- Impôts et taxes (contributions directes...)
- Autres produits de gestion courante (locations habitations, salle polyvalente...)
- Dotations et participations (dotation globale de fonctionnement, dotation de solidarité rurale...)
- Produits financiers (remboursement d'intérêt d'emprunt sur investissement réseau d'eau)
- Produits des services (cantine, taxes sur les ordures ménagères, médiathèque...)
- Divers (redevance EDF+FT, dégrèvement sécheresse...)
- Opérations d'ordre

Excédent 2019 : 255 589,40 €

Les comptes administratifs 2019

La section d'investissement est dédiée aux opérations qui enrichissent le patrimoine de la commune.

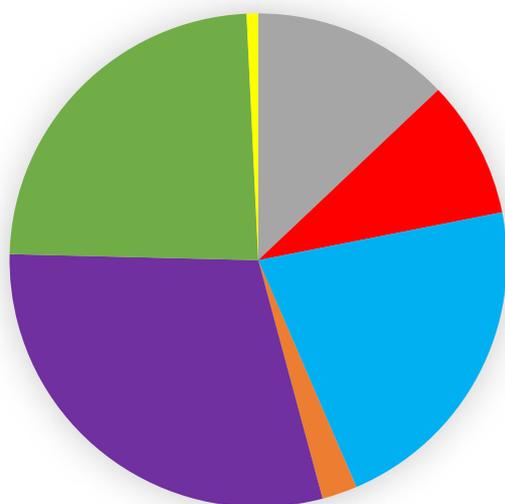
Dépenses Section Investissement



- Remboursement (capital des emprunt, reversement subvention ADEME)
- Aménagement lotissement Les Fourniaux
- Aménagement rues du bourg
- Travaux de bâtiments (toilettes bourg, isolation médiathèque...)
- Travaux éclairage public
- Matériel (voirie, informatique, mobilier scolaire...)
- Réhabilitation Maison Gondol (solde opération)
- Voirie
- Opérations d'ordre (Travaux Régie...)

Total des dépenses :
1 062 154.29 €

Recettes Section Investissement



- Remboursement TVA, taxe d'aménagement
- Excédent Investissement 2018
- Affectation résultat Fonctionnement 2018
- Frais financiers, cautions locations
- Subventions bâtiments (réhabilitation maison Gondol)
- Subventions aménagement rues du bourg
- Opérations d'ordre (amortissement)

Total des recettes : 1 021 303.32 €

Déficit 2019 : 40 850.97 €

Pour information :

Taux d'imposition 2019 (inchangé par rapport à 2018)		Taux moyen départemental
Taxe d'habitation	10 %	20,80 %
Foncier bâti	11 %	19,80 %
Foncier non bâti	47,25 %	72,29 %

Sur la zone d'activités

Intermarché



De nombreux services à proximité

« Intermarché » a ouvert ses portes le 22 mai 2019 sur la zone commerciale de l'aérodrome. Les habitants de la commune et des communes environnantes profitent des nombreux services qu'offre cette moyenne surface: « rayon boucherie », « fruits et légumes », charcuterie, produits de la mer et produits non alimentaires. La moyenne surface propose d'autres services comme le drive, une station-service et une station de lavage.

A proximité d'Intermarché, les clients peuvent également profiter de nombreux autres services : un **salon de coiffure** « Idéal Look », un **magasin d'optique** « Regards d'ici », un **magasin de fleurs** « L'Atelier des fleurs », un **salon d'esthéticienne** « Voile de douceur ». Tous ses services se côtoient et viennent enrichir l'offre commerciale. En juillet 2020, la **salaison fermière** « Torrilhon » a ouvert ses portes, visible depuis la départementale 906. Une **boulangerie** viendra bientôt compléter et enrichir l'attractivité de cette zone en développement croissant.

De nombreux autres services notamment un **hôtel** « Alizée » et le **restaurant** « Le Mirage » sont également implantés sur la zone. Le **restaurant** « L'Escale » a ré-ouvert ses portes sur la zone commerciale et propose aussi des pizzas à emporter à deux pas de l'Intermarché.



Restaurant « L'Escale » : restaurant et pizzas à emporter



Ouverture d'une Salaison Fermière « Torrilhon » sur la zone commerciale

Constructions et agrandissement des locaux



« Medical'isle' »



« L'Atelier des Fleurs » Nouveau magasin

Changement d'adresse pour « **L'Atelier des Fleurs** » dirigé par Christina Defranoux avec l'ouverture de sa nouvelle boutique à quelques pas de l'ancien magasin. L'occasion de découvrir les nouvelles créations florales, plantes et compositions de fleurs naturelles et artificielles mais aussi objets de décoration. **Nouvelle boutique flambant neuve à découvrir 7 rue de l'aviation !!!** Quant à l'ancienne adresse, 2 rue de l'aviation, c'est une entreprise spécialisée dans la vente et la location de matériel médical « Médical'isle » qui s'est installée sur la zone d'activités.



Agrandissement des locaux de l'entreprise « **Transports Girard et fils** » dirigée par Bruno Girard, spécialisée dans les transports régionaux, nationaux et internationaux de marchandises en vrac et conditionnées. Le nouveau bâtiment est aujourd'hui visible de la RN88.



D'autres **projets d'agrandissement des locaux** de l'entreprise « **Sabarot** » dirigée par Antoine Wassner sont également prévus courant 2020. Une entreprise en développement croissant.



L'entreprise « **Eurocoproduit** » société du groupe Barlet, spécialisée dans la vente et la fabrication d'aliments pour les animaux, a construit un nouveau bâtiment qui abritera **les bureaux**.



Virginie Aurelle, créatrice-couturière, spécialisée dans la réparation et la confection de vêtements et ameublement, sur mesure, installée depuis 2012 route du Puy à Chaspuzac, vous accueillera bientôt dans sa nouvelle boutique, 4 rue de l'aviation. A suivre !

Installations d'entreprises : créations d'emplois à la clef

Lou Légulice



Première phase transitoire concernant l'installation de l'entreprise « Lou Légulice » spécialisée dans la production et la vente de champignons frais de la marque « Lou Légumes ». Cette société bretonne dirigée par Benoît et Emmanuelle Roze, et par Fabrice Chapuzet, démarre son activité cet été 2020 grâce à l'implantation d'une base logistique sur la zone de Chaspuzac. Le site de production ouvrira début 2022 avec la création de 150 emplois durables. « Lou Légumes » est en phase de devenir n° 1 français des champignons frais.



Entreprise « Lou Légulice »

Diffussence



L'entreprise Diffussence dirigée par Julien Mondillon, ancien directeur général de Pagès, rejoint par Hervé Schaller est installée sur la zone industrielle de Chaspuzac. Cette entreprise spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de thés et infusions « bio » conditionnées en sachets et en capsules recyclables, souhaite poursuivre son extension et recrutera à terme une cinquantaine de salariés. L'entreprise a développé un procédé HTVE (procédé d'extraction qui permet d'obtenir un concentré végétal 100% plantes, sans ajout de support autre que la plante elle-même lui permettant de s'inscrire dans une démarche écologique de haute qualité.



Dans le bourg de Chaspuzac

L'entreprise « GT ISOL » s'est installée à l'entrée de Chaspuzac, route du Puy, spécialisée dans l'isolation thermique et la correction acoustique. Cette société est gérée par Thomas Belin et Grégory Martin.



« GT ISOL » 23 route du Puy

LES PROJETS EN 2020

Projets de rénovation des maisons du centre bourg

Maison Rocher, route de Saint Rémy



La maison « Rocher » avant-projet



Création de deux appartements avec terrasse

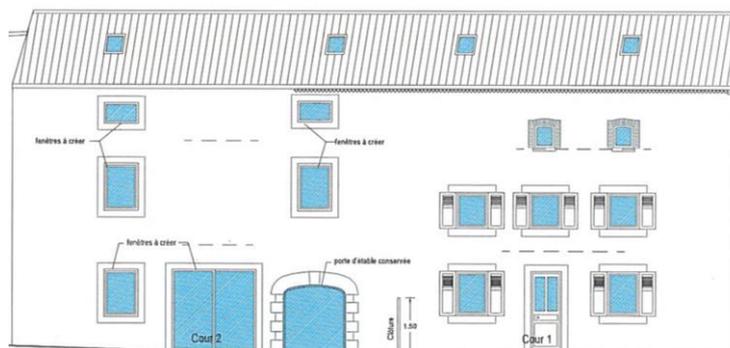
En acquérant la « Maison Rocher », route de Saint Rémy et la « Maison Chapon », rue de l'église, la commune poursuit ses projets de rénovation des maisons du centre bourg de Chaspuzac. Deux appartements neufs seront créés dans chacune des deux maisons. Les projets d'aménagements présentés ont été réalisés par le bureau d'études Berger Granier. La commune a sollicité une subvention auprès de La CAPEV dans le cadre du Programme Local de l'Amélioration de l'Habitat et la création de logements sociaux pour financer cette opération.

Maison Chapon, place de l'église

Façade Est



La maison « Chapon » aujourd'hui



Création de deux logements après rénovation

En investissant dans l'achat de maisons sur la commune et en finançant leur rénovation, la mairie se donne les moyens d'accueillir de nouvelles familles sur la commune en proposant des logements neufs situés en plein cœur du bourg. La commune souhaite poursuivre ses investissements immobiliers ses six prochaines années, en acquérant notamment la « maison Gleize » située rue du four à Chaspuzac, « la maison Gérenton » située rue de l'église ainsi que la « Maison Jourdain » située derrière l'ancienne école. Ces acquisitions immobilières sont en cours de négociation.



Maison Jourdain



Maison Gérenton

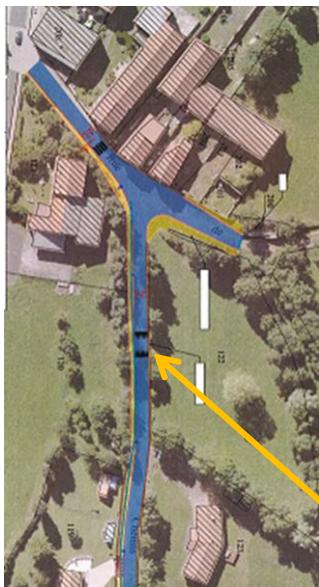


Maison Gleize

LES PROJETS EN 2020

Améliorer la sécurité des riverains : travaux de voirie

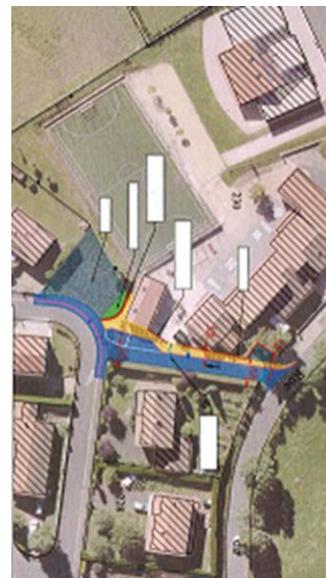
De nombreux travaux de rénovation de la voirie seront engagés dans le courant de l'année 2020 à Chaspuzac, Chemin de la Combe, Rue de la Fontaine et Rue du Pradinat.



Chemin de la Combe
Chaspuzac



Rue de la Fontaine
Chaspuzac



Rue du Pradinat
Chaspuzac

Installation de ralentisseurs



Rue de l'Aérodrome

Afin d'assurer la sécurité de tous les habitants de la commune, des passages surélevés seront installés Chemin de la Combe à Chaspuzac et Rue de l'Aérodrome (image ci-contre) à Fontanes. Des ralentisseurs seront également installés à l'entrée du village de Chaspuzac, route de Saint Rémy et route du Puy.

Nettoyage d'une parcelle



La mairie a demandé fin mars 2020 à l'entreprise de terrassement « Pal » de procéder au nettoyage d'une parcelle appartenant à la commune située à la sortie de Mauriac, qui servait semble-t-il depuis quelques temps de déchetterie sauvage. Ce terrain nettoyé, sera dorénavant fermé.

Achat de matériel



En avril 2020, la Mairie a fait l'acquisition d'un tracteur afin de faciliter les travaux de déneigement et d'entretien de la voirie. L'ancien tracteur avec son broyeur a été vendu au SIVOM de Loudes.

LES PROJETS EN 2020

Améliorer la sécurité des riverains : travaux de voirie

De nombreux travaux de rénovation de la voirie seront engagés dans le courant de l'année 2020 à Fontannes, sur la zone industrielle : Rue du vol à voile, Rue de l'aérodrome et Rue des ailes volantes.

Rue des ailes volantes



Rue du vol à voile



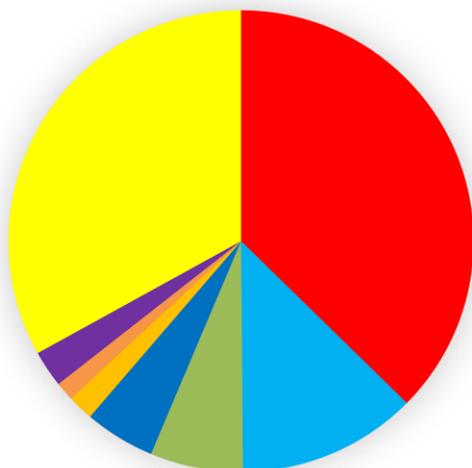
Rue de l'aérodrome



BUDGET PRIMITIF 2020

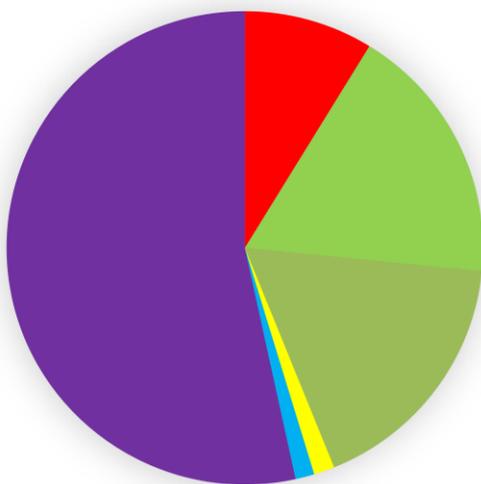
Pour comprendre : Le budget est l'acte juridique qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes pour une année civile. Il traduit les projets du Conseil Municipal.

Dépenses Section Fonctionnement



- Charges de personnel, assurance personnels (agents techniques, agents école, agent médiathèque, agents administratifs)
- Achats (électricité, carburant, fournitures, cantine...)
- Services extérieurs (maintenance, entretien locaux, voies et réseaux, véhicule, location copieur, assurances...)
- Autres charges de gestion (indemnités Elus, subventions aux associations, cotisations...)
- Autres services extérieurs (animation médiathèque, fêtes et cérémonies, différents frais...)
- Impôts et taxes (Taxes foncières et impôts indirects)
- Charges financières (intérêts emprunts, dotations aux amortissements)
- Autofinancement

Recettes Section Fonctionnement



Total des recettes : 781 038 €

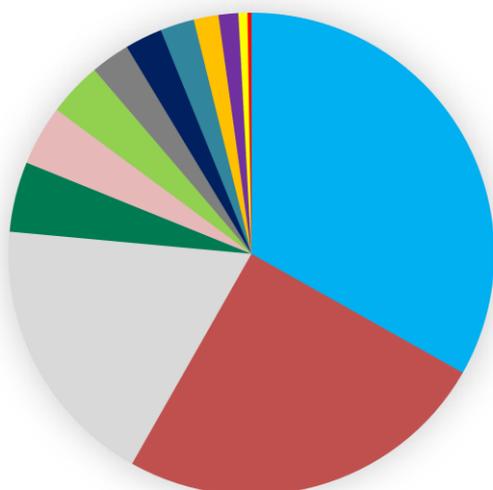
- Produits des services (cantine, taxes sur les ordures ménagères, médiathèque...)
- Autres produits de gestion courante (locations habitations, salle polyvalente...)
- Dotations et participations (dotation globale de fonctionnement, dotation de solidarité rurale...)
- Produits financiers (remboursement charges emprunt sur investissement réseau d'eau)
- Remboursement (IJ)
- Impôts et taxes (contributions directes...)

Autofinancement 2020 : 258 236 €

BUDGET PRIMITIF 2020

La différence entre les recettes et les dépenses constitue l'autofinancement qui permet de financer les investissements.

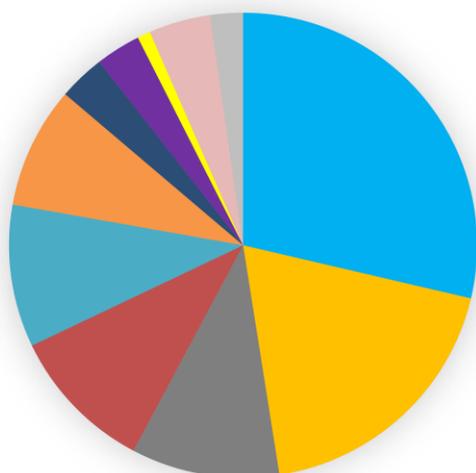
Dépenses Section Investissement



Total des dépenses : 2 521 647 €

- Aménagement Bourg
- Réhabilitation logements (Maisons ROCHER & CHAPON)
- Acquisition immeubles (maisons, terrains...)
- Acquisition matériels (tracteur, broyeur...)
- Travaux voirie
- Travaux de bâtiments (groupe scolaire, logements...)
- Différentes études
- Remboursement (capital des emprunts, reversement subvention ADEME)
- Projet Partenarialurbain (PUP)
- Déficit d'investissement 2019
- Travaux éclairage public
- Réhabilitation Maison Gondol (solde opération)
- Divers remboursements et cautions

Recettes Section Investissement



Total des recettes : 2 521 647 €

- Projet Partenarial (PUP)
- Subventions (bâtiments, matériel...)
- Autofinancement 2020
- Affectation résultat Fonctionnement 2019
- Emprunt logements locatifs
- Cessions immobilières (tracteur, maison Quellier...)
- Subventions aménagement rues du bourg
- Remboursement TVA, taxe d'aménagement
- Frais financiers, cautions locations
- Excédent Investissement 2019
- Excédent Fonctionnement 2019

Le comité des Fêtes



De gauche à droite : Maryline Barre, Andrée Vidal (secrétaire adjointe), Marie Ronze, Cédric Aurelle, Adrien Roux, Damien Chabidon (secrétaire), Fantine Merle (trésorière), Vivien Monteil (président) Corentin Merle (vice-président), Jonathan Chanal, Kévin Michel, Lydie Tavernier et Claude Rayroles.

Nouvelle équipe



Après avoir été présidé pendant de nombreuses années par Joëlle Rocher, le comité des fêtes est reparti à zéro avec une nouvelle équipe présidée par Vivien Monteil et Corentin Merle.

Place à la jeunesse et à un nouveau bureau dont l'objectif est de rassembler la population, jeunes et moins jeunes autour de manifestations festives et conviviales. La motivation ne manque pas, l'énergie non plus, juste un peu d'expérience...mais épaulé et soutenu par Claude Rayroles, membre du comité depuis quelques années, l'équipe prend ses marques et ne tarie pas d'idées pour les années à venir.



Samedi 16 novembre
Soirée dansante avec repas Saucisses/ Aligot

Président
Vivien Monteil 06.47.89.62.61
Vice-président
Corentin Merle 06.99.28.59.08

Quatre manifestations ont été proposées en 2019 par la nouvelle équipe: Vide Grenier en mai, Feu de la Saint Jean en juin, repas dansant Saucisses/ Aligot en novembre et le Marché de Noël en décembre. Des manifestations qui ont rassemblées les habitants de la commune et des communs alentours.



Dimanche 15 décembre
Marché de Noël : stands, manèges et promenade en calèche

Prochaines Manifestations en 2020

SAMEDI 14 NOVEMBRE
Aligot

DIMANCHE 6 DECEMBRE
Marché de Noël

Des initiatives solidaires

Des projets solidaires



De gauche à droite : Mathieu Cottier (Saint-Paulien), Clara Chartier (Pont-du-Château), Thomas Piquet (Chaspuzac) Alexane Lelieur (Vic-le-Comte) et Clément Ville (Chadrac).

Pour plus d'informations, contacter le 06.24.15.21.03

Partageant les mêmes valeurs de solidarité et de protection de l'environnement, les cinq étudiants, membres de l'équipe « Compagnons des scouts et guides de France » se sont donnés pour mission d'étudier et protéger les lémuriens, espèces en voie de disparition. Ils se sont également engagés à participer à la construction de deux salles de classes pour le collège d'Ambavanas à Madagascar.

En lien avec une association malgache, les étudiants sont à la recherche de fonds pour financer leur projet et recherchent des petits travaux rémunérés (garde d'enfants, bricolage, débroussaillage). Si vous souhaitez suivre le projet, faire un don grâce à la cagnotte en ligne et aider à financer le projet: rendez-vous sur le compte <http://www.facebook.com/Les-faucons>

Parachutisme ascensionnel pour les personnes à mobilité réduite



Gilbert Gallet : moniteur au « Para Club du Puy »



Depuis quatre ans, le « Para club du Puy », en partenariat avec la Fédération Française de Parachutisme et les centres « Handi », propose aux personnes à mobilité réduite mais aussi aux personnes valides de goûter aux joies et aux sensations des sports aériens. Grâce à un chariot confectionné sur mesure, il est possible, accompagné d'un moniteur formé, d'effectuer un vol à 400 m de hauteur. A l'aide d'un treuil et de 1200 m de câble, les sensations sont au rendez-vous. Le « Para club du Puy » situé sur l'aérodrome de Loudes, est référent national de cette discipline.

« Allez ! On fait le grand saut ! ». Renseignements : paraclubdupuy@wanadoo.fr 06.07.22.61.82

Les associations sur la commune



Amicale des donneurs de sang bénévoles
Présidente Blandine Piquet

04.71.08.37.80



Comité des Fêtes
Président Vivien Monteil

06.47.89.62.61



Le club féminin
Présidente Annie Giraud

04.71.08.66.76



Association des parents d'élèves
Présidente Marlène Migne

04.71.04.18.99



Le club des aînés
Présidente Lucette Michel

04.71.08.65.32

AEZAC
(Association des entreprises de la zone
artisanale de Chaspuzac)
Présidente Manon Sabatier

06.78.37.69.29

ACCA
(Association des chasseurs)
Président Corentin Merle

04.99.28.59.08

**Association Sportive et culturelle du
canton de Loudes - ASCCL**
Présidente Pierrette Testud

06.87.41.02.41

Les associations sur la commune

Les sports aériens



Aéroclub
Président Michel Pommier
06.83.29.19.84



Para Club du Puy
Président Christian Falcon
06.07.22.61.82



Model Club Vellave
Président Michel Veaux
06.78.44.71.75



Club Ailes volantes motorisées de Haute-Loire
Président Gilbert Gallien
07.81.52.84.39



Centre de Vol en planeur
Président Bernard Perrier
06.37.82.01.41

Club RSA des Volcans
Président Laurent Saffrey
04.71.08.67.88

Des activités sur ma commune...

Des activités à Chaspuzac

Association Familles Rurales
Président Jean-Louis Pailhes

04.71.02.45.88

GYM adultes
Jeudi 20h30/22h
Gymnase

Rock adultes
Vendredi 20h30/22h
Salle polyvalente

Les Chœurs du pays du Feu
Présidente Jocelyne Laurent

04.75.72.07.95



CHORALE adultes
Mercredi 20h30/22h30
Salle polyvalente

VIET VO DAO / KHIDAO
Philippe Enjolras 06.81.05.48.47



Viet vo dao
Enfants

Mercredi
17h/18h30
Salle polyvalente

Viet vo dao
Adultes

Mercredi
19h/20h30
Salle polyvalente

Khi Dao
Adultes

Mardi
19h15/20h45
Salle polyvalente

QI GONG

Anne-Marie Saffrey : 04.71.08.67.88



Qi Gong adultes
Vendredi 10h30/11h30
Salle polyvalente

ALTISPORTS

Dominique Castanet 06.71.00.56.80



JUDO 4/6 ANS
Mardi 17h15/18h
Salle polyvalente

JUDO 7/13 ANS
Mardi 18h10/19h
Salle polyvalente

**ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DU
CANTON DE LOUDES ASCCL**
Pierrette Testud 06.87.41.02.41

DANSE CONTEMPORAINE **DANSE CONTEMPORAINE**
Vendredi 18h à 18h45 Vendredi 17h à 17h45
(6/13 ans) **(4/5 ans)**
Salle polyvalente Salle polyvalente

D'autres activités sont proposées par l'ASCCL pour enfants et adultes et se déroulent sur les communes alentours (Vergezac, Loudes). Pensez à contacter la présidente Pierrette Testud pour en savoir plus.

Se rencontrer sur la commune



Le réveillon de Noël

Le restaurant « Le Mirage » implanté sur la zone d'activités de Chaspuzac a convié toutes les personnes seules et isolées à venir partager le repas de Noël le soir du 24 décembre dans leur restaurant. Une belle initiative qui a permis d'apporter la joie et de beaux sourires sur les visages des convives. Félicitations pour cette belle initiative soutenue par la commission sociale !

Les habitants sont venus nombreux lors des **Vœux du Maire**, organisé le 05 janvier, à la salle polyvalente. Une bonne façon de se retrouver et/ou de se rencontrer autour d'un verre en se souhaitant une bonne année 2020. Lors de cette cérémonie chaleureuse et conviviale, tous les bébés nés dans l'année ont été célébrés. Le Maire, Michel Joubert a pris la parole pour évoquer l'absence exceptionnelle de Bernard Giraud en raison de problème de santé et a tenu à le soutenir dans cette épreuve difficile. La cérémonie s'est poursuivie en évoquant les différents projets portés en 2019.

Puis, le Maire a invité Michel Paulet, agent technique, à le rejoindre sur scène entouré de ses proches afin de lui souhaiter un bon départ à la retraite, une bonne santé et l'a félicité pour le travail effectué au sein de la commune. Sylvia Quet et Stéphane Ferreboeuf, les deux nouveaux agents recrutés au sein de la collectivité ont été présentés aux habitants.

Les Vœux du Maire



Repas proposé aux habitants de la commune âgés de +de 70 ans offert par la municipalité : restaurant « L'Escale ».



« Les Petites histoires de mon coffre à jouets »

La comédienne Elisabeth Paugam met en scène des contes et albums pour le plus grand plaisir des petites et grandes oreilles. Ces spectacles ont lieu quatre fois dans l'année à la médiathèque. Ils sont **gratuits** et financés par la Mairie. Ils rassemblent de nombreuses familles de la commune et des communes environnantes. Des ateliers, des spectacles qui rassemblent parents et enfants.

Retrouvez l'agenda des manifestations culturelles sur le portail du site :

www.chaspuzac.fr

Les services de la Communauté d'agglomération

Améliorer votre logement grâce à l'OPAH

L'Agglomération du Puy-en-Velay, la Ville du Puy-en-Velay, l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et Action Logement Services ont renouvelé leur partenariat pour favoriser la rénovation de l'habitat, avec le lancement d'une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) jusqu'en 2024**. Cette opération mobilisera 635 600€ de l'Anah, 784 500 € de la communauté d'agglomération, soit plus de 4 millions d'euros d'aides aux propriétaires sur les 5 années à venir. **Profitez dès aujourd'hui des aides pour rénover votre logement !**

Une équipe technique est mise à disposition de tous les propriétaires pour conseiller et accompagner au montage des dossiers, des subventions : contactez la **Société Publique Locale du Velay (SPL)**

04 71 02 52 52 contactopah@splvelay.fr

L'OPAH, c'est quoi ?

Un coup de pouce financier donné aux propriétaires privés bailleurs ou occupants qui souhaitent engager des travaux de réhabilitation sur leur logement (sous réserve de remplir certaines conditions).

Les principaux objectifs :

- Amélioration des performances énergétiques,
- Adaptation du logement à la perte de mobilité due au vieillissement ou au handicap,
- Résorption du mal-logement en rendant les logements décents,
- Réduction de la vacance et mise sur le marché de nouveaux logements



Le traitement des ordures ménagères



Les déchets qui ne peuvent pas être acceptés dans la poubelle traditionnelle ou recyclés dans les bacs jaunes du fait de leur nature, de leur volume, ou de leur densité (par exemple déchets toxiques, déchets verts, cartons, encombrants, réfrigérateurs, gravats, terre, ...) doivent être apportés dans une des déchetteries de la communauté d'agglomération.

Déchetterie Site de Sanssac-L'église
Z. A du Fataire **Tél : 04 71 08 06 84**

Horaires d'ouverture
Lundi au samedi : 9h/12h et de 14h/17h
Dimanche : 9h/12h



Les services de la Communauté d'agglomération

Des équipements et des structures à deux pas de chez vous



Le Palais des spectacles à Vals-près-le-puy



Le théâtre au Puy en Velay

Après une période de confinement sans précédent engendrée par la crise sanitaire du coronavirus, cette nouvelle saison « **Spectacles en Velay** » vous invite à vous évader avec un programme riche et varié née de la fusion des deux équipements culturels majeurs et complémentaires du territoire : Le Palais des spectacles et le théâtre.

Une saison culturelle 2020/2021 autour du théâtre classique mais aussi contemporain, des concerts avec des artistes reconnus, des one man-show, du théâtre de boulevard avec les plus grands acteurs de la scène parisienne... Une programmation à découvrir sur le site de la communauté d'agglomération <http://spectacles.envelay.com/>.



MUSÉE CROZATIER – Le Puy en Velay

« Le cinéma d'animation »

L'exposition vous propose de découvrir les prémices du 7e art et d'explorer l'univers du cinéma d'animation français contemporain.



CENTRE AQUALUDIQUE ET ESPACE BIEN ÊTRE

« Les portes du bien-être » - Saint Paulien



Piscine « La Vague » - Le Puy en Velay



« Centre aqualudique » - Craponne



RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DE LA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
<https://www.agglo-lepuyenvelay.fr/>

Des piscines avec des grands bassins extérieurs et intérieurs, des espaces ludiques (toboggans), des espaces détente (sauna, hammam, jacuzzi) à quelques kilomètres de chez vous : Saint Paulien, Le Puy en Velay, Lavoûte, Craponne, Brives-Charensac. Cinq structures gérées par l'agglomération pour répondre au mieux à vos attentes.

Etat-Civil

NAISSANCES 2019

Timéo BINAZET – 31 janvier 2019 à Le Puy-en- Velay (43)

Romain MASSE – 09 mars 2019 à Le Puy-en- Velay (43)

Louna COLOMB – 16 mars 2019 à Le Puy-en- Velay (43)

Timéo RIEU BONNEFOI – 17 mars 2019 à Le Puy-en- Velay (43)

Aria HIRTZ – 30 avril 2019 à Le Puy-en- Velay (43)

Yanis MINGOT – 29 juin 2019 à Le Puy-en- Velay (43)

Claryssa MASSON – 29 septembre 2019 à Le Puy-en- Velay (43)

Valentine CARON BROSSAULT – 12 octobre 2019 à Le Puy-en- Velay (43)

Augustin MERLE – 14 novembre 2019 à Le Puy-en- Velay (43)

MARIAGES 2019

LOUBARECHE Jérôme – ARACIL Stéphanie – 22 juin 2019

VAURE Stéphane – DURSAPT Audrey – 13 juillet 2019

LE CALVÉ Pascal – RAUST Marine – 03 août 2019

HIBBERT Junior – GODART Françoise – 09 novembre 2019

DECES 2019

DAUDET François – 07 janvier 2019

MAIRIE

Du lundi au Mardi : 08h30 / 12h00 13h30 / 17h30
Mercredi : 08h30 / 12h00
Du jeudi au vendredi : 08h30 / 12h00 13h30 / 17h30
Samedi : 08h30 / 12h00

Secrétaires de Mairie : Jackie Hugon et Sylvia Quet

Téléphone : **04.71.08.60.67**

Email : mairie.chaspuzac@gmail.com



ECOLE PUBLIQUE

Directrice de l'école : Florence Breyse

Téléphone : **04.71.08.08.34**



MÉDIATHÈQUE

Lundi : 17h00 / 18h30
Mercredi : 10h00 / 12h00 14h30/18h30
Samedi : 10h00 / 12h00

Responsable : Laetitia Tardieu

Bénévoles : Maryse Verchère et Annie Giraud

Téléphone : **04.63.84.99.41**

Email : media.chaspuzac43@sfr.fr



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Dans les locaux de la Médiathèque

Vendredi : Animation de 9h30 / 11h30

Jedi : accueil des parents sur rdv de 12h30 / 17h00

Responsable : Virginie Paysal

Tél : **06.80.92.76.91**

Email : virginie.paysal@lepuyenvelay.fr

GUICHET PETITE ENFANCE

Site : <https://monenfant.fr/> ou

Téléphone : **04.71.02.49.77** ou

Email : guichetpetiteenfance@lepuyenvelay.fr

DÉCHETTERIE DE SANSSAC-L'ÉGLISE

Les déchets qui ne sont pas admis dans les poubelles traditionnelles doivent être amenés en déchetterie (gravats, terre, déchets toxiques...)

Du lundi au samedi : 9h00 / 12h00 14h00 / 17h00

Dimanche : 9h00 / 12h00

Téléphone : **04.71.08.06.84**

Numéros utiles

GENDARMERIE Loudes

04.71.08.60.03

Pompiers : 18

SAMU : 15

Police : 17

Hommage à Bernard Giraud qui nous a quittés cette année

Bernard nous a quittés mercredi 26 février emporté par la maladie déclarée il y a 3 ans. Il a lutté jusqu'au bout refusant pendant longtemps de croire qu'elle serait plus forte. Homme de forte volonté, il croyait la dompter comme nous le pensions tous d'ailleurs.

Bernard qui n'a pas connu son père mort au combat a passé toute sa jeunesse entre Le Puy avec sa mère et Chaspuzac auprès de sa tante et au fil du temps Chaspuzac est devenue sa vraie patrie.

Sa carrière militaire dans la gendarmerie débute très tôt et le conduit dans de nombreuses affectations, tant à l'étranger qu'en France : Allemagne, région Lyonnaise, Savoie, Ain, Allier et bien sur la Haute-Loire. A force de travail, il a gravi tous les échelons de la gendarmerie, de simple gendarme au grade de Colonel au moment de la retraite. Tous les maires des secteurs où il a exercé, gardent un excellent souvenir de son passage car il effectuait sa mission avec probité de façon ferme mais toujours avec beaucoup de bon sens et d'humanité. Pendant toutes ces années d'activité de caserne en caserne, il revenait régulièrement à Chaspuzac lors de ses congés ou week-end. Il s'intéressait toujours à ce qui se passait à Chaspuzac.

A la retraite, il est venu avec Annie y habiter dans la maison qui était son vrai « chez lui ».

En mars 1995 il n'hésite pas à répondre présent dans l'équipe du conseil municipal. A partir de ce moment-là, il donne toute sa mesure et toutes ses capacités pour servir la commune. Pendant 25 ans, il travaille de concert au côté de Michel Joubert, formant un duo harmonieux et parfaitement complémentaire.

Toujours disponible, pour un conseil, pour discuter sur un problème, sur les chantiers, Bernard répond présent et passe à l'action dans l'instant. Homme d'une grande dextérité, polyvalence et intelligence, Bernard sait tout faire, installer, réparer... de l'électricité, de la menuiserie, de la plomberie, de l'informatique, rien ne lui est étranger. Peu importe le sujet, il trouve une solution technique.

Il donne son temps sans compter pour la commune, semaine, dimanche ... il est toujours disponible et lorsqu'il s'absente quelques jours chez ses enfants, il prend soin d'organiser tout pour qu'en son absence, les affaires fonctionnent et qu'il n'y ait pas d'imprévu.

Chacun à Chaspuzac l'a vu circuler et parcourir la commune de très bon matin ou tard le soir d'un chantier à l'autre, de toute nature, du réseau d'eau potable au

réseau de chaleur défectueux, aux chantiers de bâtiment ou de voirie, de la zone d'activité à l'école où les enseignantes l'appelaient dès qu'il y avait un souci de tableaux numériques, de chauffage, ou une porte qui fermait mal.

Participer à quelques réunions ou assemblées générales, le passionnait beaucoup moins surtout lorsqu'elles tournaient en rond et s'éternisaient pour qu'au final aucune décision ne soit prise et actée. Selon Bernard, il fallait que ça avance.

Durant toutes ces années, il ne s'est pas contenté d'agir pour la commune ; il s'est occupé à la gestion de la paroisse, à l'évêché. Il était également impliqué dans les chorales du « Pays du Feu » et de l'église, pas seulement pour chanter mais il organisait, contrôlait toutes les questions relatives au fonctionnement : lumières, sono, vidéo, ou autres. Il a présidé l'UCPCV de Chadenac. Il s'est engagé au kiwanis et partout ce n'était pas pour profiter mais pour servir. La devise du Kiwanis « servir » s'appliquait totalement à lui.

Toutes les manifestations où il s'impliquait pour l'un ou pour l'autre, étaient managées avec rigueur : vide-grenier du club féminin, concours de belote de la paroisse, salon du vin ou du chocolat avec ses amis du kiwanis. Il n'était pas sur la tribune, mais aux fourneaux comme on dit, il organisait les emplacements, la circulation, la sécurité, la mise en place des équipements, les approvisionnements etc. ...Rien ne lui échappait, rien ne devait clocher et c'était le cas.

Il ne se mettait jamais en avant. Il a été fait chevalier dans l'Ordre National du Mérite. Il s'est fait remettre cette distinction dans la plus totale discrétion.

En toute circonstance, il restait calme et patient même s'il était parfois excédé par certaines attitudes ou comportements, il savait prendre du recul. Ses fortes convictions religieuses y étaient sans doute pour beaucoup ...

Une chose est sûre, Chaspuzac, ce jour, se sent orphelin de lui. Nous ne verrons plus le picasso circuler aux quatre coins de la commune.

Continuons aujourd'hui comme l'aurait fait Bernard en investissant nos énergies pour le bien de tous afin que cette commune continue à se développer et à s'équiper, à être vivante et agréable et qu'il fasse bon y vivre.

Nous lui disons au revoir et surtout merci pour tout !!!

Merci BERNARD.



PARCOURS DE VIE

Bernard est né le 4 novembre 1943 au PUY.

Il a passé son enfance entre le PUY, Place Michelet chez ses parents, la Préfecture avec son Oncle et sa marraine puis à CHASPUZAC où vivait sa grand-mère GIRAUD.

Jeune, il est rentré chez les SCOUTS du PUY. Il y a passé toute son adolescence, il a participé à de nombreux camps dont plusieurs en CORSE.

Imprégné de cette ambiance, Bernard est rentré au Grand Séminaire au Puy où il est resté 2 ans.

A 21 ans, il part effectuer son service militaire à SATHONAY (Rhône), puis à IN AMGUEL au SAHARA.

A 23 ans, il rentre à l'école de gendarmerie de CHAUMONT (Marne) où il termine 1^{er} de sa promotion.

Il est affecté en Allemagne où il restera 9 ans (RASTATT, BADEN-BADEN).

Pour pouvoir enfin sceller son amour avec Annie, suite à une enquête et à une demande d'assentiment de son père, il l'épouse le 12 juillet 1967. De cette union naît, en Allemagne, 3 enfants : Philippe, Isabelle et Marc qui feront leur joie et leur fierté.

Ses différents passages en grade ont amené Bernard et sa famille à déménager à travers la France : NERIS LES BAINS (03), MONISTROL SUR LOIRE (43), CHAMONIX (74), BOURG EN BRESSE (01), BRON (69).

Il prend sa retraite en 1994 avec le grade de Chef d'Escadron, tout en continuant dans la Réserve, où il termine Lieutenant-Colonel. En novembre 2008, il est décoré de la médaille de l'Ordre National du Mérite.

Ce qui l'amène vers une nouvelle vie à CHASPUZAC.

Une retraite très active où il a su concilier sa vie de famille et le don de soi envers sa communauté. La commune a eu une place importante où on a su apprécier son efficacité. La paroisse de Chaspuzac a bénéficié de sa bienveillance.

Il rencontre Mr et Mme RADIGUET et s'investit avec eux sur le domaine de Chadenac dont il deviendra le Président. La Chorale du « PAYS du FEU » et le KIWANIS lui ont fait passer de bon moment. Il trouvait le temps pour tous.

Pour sa famille, il avait toujours une solution, plus qu'un mari, un père et un frère c'était notre base, notre socle. Son mot d'ordre « PAS DE PROBLEME ».

Merci à Annie, sa femme et à Michel Joubert de leur participation.

